



Ville de
Maule

Maule

CONTACTS

Dossier du mois :



**Carnoustie vu par les enfants !
avec le comité de jumelage
Maule - Vallée de la Maudre**



AGENDA DES MANIFESTATIONS

MAULE



ET SA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

JUIN

6

Concert : Croix Rouge
Eglise Saint-Nicolas

6

Exposition : école des Beaux-Arts
Salle des fêtes

13

Animation : inauguration du terrain de Rugby
Parc Fourmont

13

Nouveaux arrivants
Salle des mariages

13

Animation : une journée à Saint-Arnoult
ACIME

20&21

Animations musicales : Fête de la musique
Centre de ville, salle des fêtes, Ecole de musique...

27

Spectacle : Everysing
Salle des Fêtes

JUILLET

10au13

Festival trad et néo-trad : l'aire du folk
Salle des Fêtes

Sommaire

Vie municipale	4
Dossier du mois	10
Environnement	12
Histoire	13
Culture	14
Vie associative	16
Sports	20
Actualité-jeunesse	23
Vie économique	26
Emploi	29
Communauté de communes	30
Informations pratiques	31

Être au «service» de...

D'une floraison d'images remplies de symboles sacrés en passant par la notion d'obligation militaire... le mot «service» a beaucoup voyagé à travers l'histoire !!!

Il est curieux de constater que ce mot puise son étymologie du latin «servitium» qui nous mène directement aux dimensions «d'esclavage», «d'assujetti», «d'asservissement».

Cependant, aujourd'hui, derrière le mot «service», il y a surtout cette belle et généreuse idée d'assistance, d'aide, de prêter main forte.

Aussi, le jeudi 11 juin prochain, l'équipe municipale, maire en tête, se mettra à la disposition de nos aînés pour servir un excellent déjeuner à la salle des fêtes. Au-delà de la dimension symbolique, ce «service» réalisé sera l'occasion de pouvoir partager ensemble un moment convivial et chaleureux. Cela atteste l'idée clé que le service est une inter-relation, une action d'écoute à la fois objective et subjective... peut-être aussi une façon de considérer l'autre, de prendre conscience de sa valeur en toute humilité.

Toute l'équipe municipale se mobilise quotidiennement pour faire de la notion de Service, le cœur de son action.

Avec le plaisir et la joie de vous retrouver nombreux autour de ce repas.

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Nathalie LE COQ, commission de la communication sous la vice-présidence d'Alexandre MARTIN
amartin@maule.fr - Tél.: 01 30 90 49 12

Impression :
Imprimerie Jasson Taboureau - 78920 ECQUEVILLY



Distributeur :
C.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01.30.90.97.41

Photo de la couverture :
La baie de Carnoustie, le golf, rues de Carnoustie
(www.google.fr)

Photos :
Gaëlle PERICA - Enola DURAN - Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Catherine MIRAUCOURT - Thomas LECOT - Véronique CHARRETIER - Francine THOMAS - Nadine LEFEBVRE - Service communication Mairie de Maule - www.google.fr - Phovoir - fr.wikipedia.org

Tirage:
2 800 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.
Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. A la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.



Thomas LECOT
Conseiller municipal,
délégué aux personnes âgées



Sylvie BIGAY
Adjoint au Maire,
aux affaires sociales, à l'emploi



Actualités - Népal - lire page 23

VIE MUNICIPALE

COMMUNE DE MAULE : AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant sur la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2015-URBA-EP-PLU-RA02 en date du 4 mai 2015, le Maire de Maule a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Objet de l'enquête :

L'objet du projet de révision allégée est d'adapter le zonage et le règlement applicables sur les parcelles cadastrées section E n°152 et 344 classées en zone Naturelle au plan de zonage du P.L.U. en vigueur afin de permettre la création d'un équipement public ou privé d'intérêt général à caractère social de type établissement d'accueil pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sur les terrains en question.

Il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision allégée n°2 du P.L.U. de la commune de Maule pour une durée de 30 jours sans discontinuité du lundi 1er juin 2015 au mardi 30 juin 2015 inclus.

Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et autorité compétente pour prendre la décision d'approbation :
Au vu du rapport et des conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur, le Conseil municipal de Maule pourra délibérer afin de décider, ou non, de l'approbation de la révision allégée n°2 du PLU.

Nom et qualité du commissaire enquêteur titulaire et de son suppléant :

Monsieur Alain BOBARD a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire par le Tribunal Administratif de Versailles.

Monsieur Jacques PAYRE a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur suppléant par le Tribunal Administratif de Versailles.

Lieu, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet :

pendant la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront mis à la disposition du public à la mairie de Maule aux jours et heures habituels d'ouverture soit :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête publique ou les adresser par écrit à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur à l'adresse de la Mairie : Mairie de Maule, Rue des Galliens, BP 50, 78580 Maule, de façon qu'elles lui parviennent au plus tard à la clôture de l'enquête publique à savoir le mardi 30 juin 2015 à 17h.

Lieu, jours et heures où le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

le Commissaire-Enquêteur recevra le public et pourra recevoir ses observations à la mairie de Maule lors de ses permanences aux dates et horaires suivants :

Lundi 1er juin 2015 de 9h00 à 12h00

Samedi 13 juin 2015 de 9h00 à 12h30

Mardi 30 juin 2015 de 14h00 à 17h00

La durée et le lieu où, à l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur :

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture (soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h30) dès qu'ils seront reçus en Mairie et pendant un an.

Existence d'une évaluation environnementale :

Non. Le projet de révision allégée du PLU ne nécessite pas la réalisation de cette étude (décision de dispense de l'Autorité Environnementale de réalisation d'une évaluation environnementale).

Personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées :

Monsieur Benoit TRAN-THANH

Responsable de l'Urbanisme

Mairie de Maule

Place de la mairie

78 580 MAULE

01.30.90.49.09.

01.30.90.48.53.

btran-thanh@maule.fr

VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Giulia MARTINS, née le 17 avril 2015
Sarah-Louise SARAZIN, née le 28 avril 2015
Naël SARAZIN, né le 28 avril 2015
Sohan LAMY, né le 05 mai 2015
Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents

DÉCÈS :

Jean LETERTRE, le 12 avril 2015 à l'âge de 83 ans
Yves LE BEC, le 23 avril 2015, à l'âge de 64 ans
Thérèse DAUVISTER veuve de DOUCENET, le 25 avril 2015, à l'âge de 70 ans
Jean LE CORNEC, le 30 avril 2015, à l'âge de 80 ans
Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le :
lundi 1^{er} juin 2015 à 20h30

DÉCLARATION DE REVENUS

Cette année, les délais pour renvoyer votre déclaration aux services fiscaux sont raccourcis. La déclaration en ligne est à remplir avant le 26 mai, le 2 ou le 9 juin selon votre lieu de résidence.

Pour tout renseignement contacter les finances publiques des Mureaux 44 rue des Pierrelays.

Tél : 01 30 91 31 00

Emmanuelle MARTIN

Responsable des Affaires Générales

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez récemment emménagé à Maule ?

Le maire, Laurent RICHARD, et le Conseil municipal vous convient à faire plus ample connaissance

le samedi 13 juin 2015

Rendez-vous à 10h30 bd des Fossés (à hauteur de la Mairie) pour une visite commentée du centre ville, ou directement à 11h45 à la salle des mariages autour d'un apéritif.

Réponse souhaitée au ☎ 01 30 90 49 18

email : emartin@maule.fr

Emmanuelle MARTIN

Responsable des Affaires Générales

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Section de MAULE - Permanences 2015

Le 2^{ème} samedi de chaque mois de 10h à 12h :

10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin

12 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre

Juillet- Aout 2015 : fermeture.

À L'HONNEUR



A l'initiative de Chérifa Dupon, le Maire et le bureau municipal ont fait une surprise à Nadine Morisson qui fêtait le passage d'une nouvelle décennie le 27 avril dernier. Entourée de ses proches, nous avons tenu à célébrer les 25 années qu'elle a mis au service de la commune en tant que conseillère municipale jusqu'en mars

2014. Au delà des nombreux cadeaux de ses amis et de la commune, Nadine Morisson s'est vu remettre par le maire, Laurent RICHARD, la médaille d'honneur de la ville de Maule. Le Maire lui a exprimé toute la reconnaissance de la collectivité



Anniversaire de Nadine MORISSON

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune de nationalité française dès l'âge de 16 ans et jusqu'à 25 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie de domicile. C'est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et aux examens publics.

Pièces à fournir :

➤ une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport...),

➤ un livret de famille à jour.

Le recensement permet au Ministère des Armées de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Emmanuelle MARTIN

Responsable des Affaires Générales

DON DU SANG

L' Etablissement Français du Sang lance un appel à la mobilisation de tous pour faire face à la baisse des réserves en produits sanguins. En effet, ce faible niveau de stock s'explique par des collectes insuffisantes ces derniers mois. Pour connaître la collecte de sang la plus proche de chez vous, connectez-vous sur le site Internet : www.dondusang.net

VIE MUNICIPALE

CCAS - INFOS

REPAS DES AINES



Laurent RICHARD, Maire de Maule et Président du C.C.A.S. et les membres du Conseil Municipal sont heureux de vous convier le :

JEUDI 11 JUIN à 12 heures

à un déjeuner à bord de la Mauloise
Salle des fêtes de Maule

Vous serez accueilli(e) par le Capitaine et son équipage pour un « embarquement immédiat ». Le climat sera chaleureux, prévoyez chapeaux, lunettes de soleil. Cette manifestation est proposée à toute personne âgée de plus de 70 ans ainsi qu'à son conjoint(e) ou accompagnateur. Nous comptons sur votre présence.

Sylvie Bigay
Adjointe au Maire
déléguée aux affaires sociales et à l'emploi

Bulletin d'inscription à retourner au CCAS
1 allée Carnoustie
avant le 1^{er} juin 2015 (dernier délai)

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

Adresse :

Numéro de tél :

Nombre de personnes :

SIGNATURE

ACTIVITÉS DES AÎNÉS

Les lundis et les jeudis, repas et après-midis récréatifs
Le repas 7.10 €, le goûter 1 €

Nadine LEFEBVRE,
Directrice CCAS de Maule

☎ 01 30 90 49 13 - Fax: 01 30 90 78 02

ccas.maule@wanadoo.fr

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h. Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence de la puéricultrice de la PMI

les mercredis de 14h à 16h30 sans rendez-vous.

LES AÎNÉS - RÉTROSPECTIVE



Le lundi 04 mai dernier, le club des aînés a souhaité à Joseph Moraldo son anniversaire. Afin d'honorer son 90^{ème} printemps, Joseph a ressorti son costume de militaire au plus grand bonheur du groupe. La bonne humeur était de nouveau au rendez vous et le protagoniste de cette belle journée a reçu plein de cadeaux !!

Bon anniversaire à Joseph, notre doyen.



Thomas LECOT
Conseiller municipal,
délégué aux personnes âgées



VIE MUNICIPALE

CCAS - CRÈCHE FAMILIALE

Les matinées d'éveil à l'école les 20 et 21 avril ...

Nous sommes allés pendant les vacances passer deux matinées dans notre future école, c'était super ! Nous avons visité toute l'école : les salles de classe, la cantine, les dortoirs, ... comme il faisait très beau, nous avons pu aussi jouer dans la belle cour ! Nous avons fait tout comme les grands !

Vivement qu'on y retourne !!!

Véronique Charretier et Francine Thomas,

Co-directrices de la crèche familiale.



Accueil et renseignements tous les jours de :
9h à 12h et de 14h à 17h
email : creche.maule@wanadoo.fr
☎ 01.30.90.49.16

Sylvie BIGAY
Adjoint au Maire,
aux affaires sociales, à l'emploi



Tribune libre

Intervention du groupe minoritaire « Mieux Vivre à Maule » sur le budget primitif 2015

Lors du conseil municipal du 14 avril 2015.

Avis des élus de la liste Mieux Vivre à Maule sur le budget primitif 2015.

Avant de vous présenter notre analyse et notre avis sur le budget primitif 2015, nous tenons à rappeler que nous sommes bien conscients des fortes contraintes financières qui pèsent sur cet exercice annuel.

En premier lieu, il y a la baisse importante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui est la conséquence des nombreuses années de non maîtrise du déficit budgétaire de l'Etat et de la croissance de la dette nationale. Cette baisse de la DGF, amorcée doucement en 2010, s'est nettement accélérée depuis 2013. Elle est néanmoins le signe d'une volonté de l'Etat d'endiguer la dette nationale ; action pour laquelle la participation de tous est nécessaire, y compris celle des collectivités locales.

Il y a ensuite le Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC). Instauré en 2011, dans le cadre de la préparation de la loi de Finances 2012, il s'agit d'un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal consistant à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées.

Rappelons que la péréquation est un objectif constitutionnel prévu par la loi de révision de mars 2003.

Son échancier définitif et son impact sur le budget des communes ont été fixés dès 2011, sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

Malheureusement, ou heureusement, notre commune est considérée comme favorisée, au même titre que les 10 autres communes de la Communauté de Communes Gally Mauldre ; 10 communes qui figurent parmi les communes les plus riches de France.

En 2015, ces pertes de recettes représentent 210 000 €.

Dans ces conditions très contraignantes, les choix budgétaires sont d'autant plus importants.

Il s'agit de faire les meilleurs choix pour l'ensemble de la population mauloise, et surtout en matière d'investissements.

Pour les élus de Mieux Vivre à Maule, la priorité des priorités est l'éducation et la formation de nos enfants.

C'est pour cette raison que **la réhabilitation de l'école René Coty est une priorité qui a été annoncée dans notre programme en mars 2014** ; priorité que nous avons déjà défendue lors de la précédente mandature, sans grand succès. Nous avons espoir qu'au cours de cette nouvelle mandature le dossier allait s'accélérer.

Malheureusement, les faits ne le montrent pas et donnent plutôt l'impression que vous « jouez la montre ».

En effet, avant 2014, seuls un diagnostic énergétique et une évaluation rapide des différentes options envisageables pour l'école Coty ont été réalisés.

En 2014, 6 000 € ont été prévus pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dont nous n'avons pas eu connaissance des résultats.

En 2015, vous proposez 35 000 € pour la réalisation d'un avant-projet sommaire, et 20 000 € pour des travaux de canalisation devenus très urgents et incontournables.

Et, ensuite, il restera à financer à partir de 2016 l'avant-projet détaillé, le permis de construire (délai d'acceptation : 6 mois), l'appel d'offres ; soit un démarrage des travaux au plus tôt en 2017, et encore si les finances de la commune le permettent.

A notre avis, si une véritable volonté d'avancer rapidement sur ce sujet existait, nous aurions pu dès l'an dernier y consacrer plus d'argent ; à savoir :

➤ reporter la 2^{ème} phase de la vidéoprotection, soit 120 000 € disponibles,

➤ affecter tout ou partie des 360 000 € d'excédent de l'opération Domaine Saint-Jacques. Aujourd'hui, cette somme est réinvestie pour autre chose, en nous certifiant que la reconstitution de notre capacité d'endettement sera prioritairement consacrée à l'école Coty.

Permettez-nous d'en douter, et pour deux raisons :

➤ les prélèvements liés à la DGF et au FPIC qui seront de l'ordre de 200 000 € en 2016,

➤ sans compter le risque de perdre, en 2016, les 320 000 € du FDPTP (Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle).

Au total, il s'agit d'un montant de plus de 500 000 €.

Vos choix budgétaires nous conduisent donc à être très inquiets sur l'avenir de la réhabilitation de l'école Coty.

Face à ce constat, **nous nous abstenons au moment du vote du budget primitif 2015.**

En ce qui concerne **le volet fonctionnement**, nous prenons acte de votre volonté de maîtriser l'évolution des dépenses sans dégrader, pour l'instant, les services proposés aux Maulois.

En ce qui concerne **la fiscalité locale**, nous notons la baisse de 3 % en 2015. Cette diminution n'est que le juste retour du transfert de la prise en charge du FPIC par la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Mais n'oublions pas que, d'une part, le FPIC pour Maule représentait une augmentation de + 5,9 % des taxes et que, d'autre part, Gally Mauldre a voté une fiscalité additionnelle : 1,65 % pour la taxe d'habitation, à laquelle s'ajoutera la revalorisation des bases de + 0,9 %.

Enfin, pour conclure, nous nous permettons de vous indiquer **deux pistes d'économies supplémentaires en fonctionnement** :

-au nom de l'effort général, une baisse de 10 % des indemnités des élus, ce qui correspondrait à 11 000 € (tiens, c'est le coût du marché de Noël !!!),

-le recours à la réserve parlementaire. A titre d'exemple, Jean-Marie Tétart a accordé 14 000 € à sa commune de Houdan.

Nous espérons que ces deux pistes seront prises en compte.

Tribune libre

Réponse du groupe majoritaire « Liste Républicaine de Progrès » sur le budget primitif 2015

Les remarques du groupe d'opposition « Mieux Vivre à Maule » (MVM) appellent quelques commentaires et précisions que voici :

MVM a semble-t-il compris que l'heure était grave et que la forte accentuation des prélèvements et des suppressions de dotations des gouvernements successifs de Monsieur Hollande nous obligent à agir drastiquement soit en créant des recettes nouvelles (impôts) soit en supprimant des charges de fonctionnement (services à la population). Nous sommes résolument déterminés à préserver les contribuables que nous sommes tous, tant au niveau communal qu'intercommunal et déjà trop sollicités par l'Etat.

Cette volonté politique qui est la nôtre ne semble pas partagée par MVM qui considère légitime la lourde participation des communes aux dérives de la dette et des déficits de l'Etat qui ne cessent de s'accroître plus fortement encore depuis que François Hollande et ses gouvernements successifs sont aux affaires !

Le recours systématique à l'impôt n'est pas acceptable, surtout lorsqu'il s'agit de financer des dépenses et des péréquations non contrôlées. Gérez bien votre commune et on vous en prélèvera le fruit pour le donner à des collectivités dépendantes qui utilisent sans contraintes ni contrôles ces sommes qui nous sont prélevées.

La solidarité mesurée et bien employée est certes fondée mais le « clientélisme » quelque peu aveugle et irresponsable est inacceptable, improductif et suicidaire pour le bien commun.

MVM a bien compris le risque majeur qui nous guette dès 2016 (plus fort que cette année) : une perte de ressources décidée par l'Etat de l'ordre de 500.000 euros rien qu'en 2016 !!!

Et dans ce contexte, MVM ose proposer une fuite en avant qui consisterait à engager à la hâte d'importants investissements pour l'école René Coty (entre 1,5 millions d'euros et 2,5 millions d'euros) sans même savoir comment et à quel niveau ces sommes pourront être

subventionnées ; sachant de plus, que nous serons dans la quasi incapacité d'y contribuer par l'autofinancement, lui-même totalement asséché par les prélèvements de l'Etat et ses non-paiements massifs de dotations.

Rappelons tout de même que ces dotations nous étaient légitimement attribuées pour compenser des compétences et prestations que l'Etat a, en son temps, décidé de nous déléguer.

Bref, on marche sur la tête ! Laissons cette fuite en avant au gouvernement.

Nous n'avons pas pour habitude de dépenser de l'argent que nous n'avons pas ni de prendre des décisions inconsidérées.

La rénovation de l'école Coty, gros investissement inscrit à NOTRE programme, n'en déplaît à MVM qui n'a pas le monopole du souci de la bonne éducation de nos enfants, sera l'investissement principal de notre mandat.

Nous mettrons tout en œuvre, avec raison, sérieux et modération fiscale, pour que ce bel ouvrage soit une réussite pour nos enfants, leur famille mais aussi pour les contribuables que nous sommes. Que MVM se rassure, contrairement à ses mauvais présages, les 360.000 euros de réserve d'autofinancement constitués en 2014 sont toujours là et ne seront pas destinés à d'autres fins.

Enfin, permettez-moi de condamner fermement la démagogie de MVM concernant les indemnités des élus ! Lorsque l'on sait qu'un élu municipal indemnisé, maire en tête, perçoit une indemnité qui n'atteint même pas, si l'on mesure le temps et l'énergie consacrés à la gestion du bien commun, un SMIC horaire. Ceci est non seulement vrai pour Maule mais aussi pour toutes les communes.

Cette proposition démagogique est indigne de MVM et de plus, ne résoudrait rien !

C'est en gestionnaires responsables, ennemis du matraquage fiscal qui décourage l'envie d'entreprendre et de créer, que nous réaliserons la réhabilitation de notre école Coty pour le bonheur et la réussite de nos enfants et dans le respect des contribuables.

Pour mémoire : perte annuelle et perte cumulée liées à la forte baisse des dotations (DGF) et à la forte accélération des prélèvements de péréquation (FPIC)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Montant de la Dotation DGF	809 187	792 643	733 449	585 854	472 946	345 990
Montant du prélèvement FPIC	38 867	68 771	166 255	224 587	316 584	322 748
Perte pour Maule par année		46 448	156 678	205 927	204 905	133 120
Perte pour Maule cumulée		46 448	203 126	409 053	613 958	747 078

DOSSIER DU MOIS

JUMELAGE - CARNOUSTIE VU PAR LES ENFANTS

Le vendredi 16 janvier, le Président du Comité de Jumelage avait rendez-vous avec la classe de CM2 de Mme Florence PADEL de l'école Jean-Baptiste CHARCOT pour une interview à propos du jumelage, de l'Écosse et de Carnoustie. Mme PADEL avait préparé cet événement depuis un moment avec ses élèves et une longue liste de questions lui avait été parvenue une semaine plutôt et heureusement, car les questions furent nombreuses, pointues et pertinentes, tout autant que curieuses ! Nous avons le fameux «kilt» support idéal pour ce genre de situation...



La classe de CM2

L'histoire du jumelage

Le concept de «jumelage» est né au lendemain de la seconde guerre mondiale, sous l'impulsion d'élus municipaux mobilisés autour des valeurs de réconciliation et de meilleure compréhension entre les peuples.

Le jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui désirent s'associer pour agir dans une perspective européenne, pour confronter leurs problèmes et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits.

Il représente un contrat moral entre ces deux communes sans limite dans le temps, il recouvre un champ d'actions pluridisciplinaires et la participation directe des personnes ou de leurs groupements aux échanges.

Le jumelage a été inventé pour établir des liens d'amitié, pour échanger des connaissances, des cultures et des modes de vie entre les habitants de pays différents grâce à des rencontres collectives ou individuelles.

Un exemple : Maule – Carnoustie
Depuis 1992, Maule est jumelée à Carnoustie, ville de 12 000 habitants sur la côte écossaise.
Le comité organise des voyages, des fêtes, des jeux.

Par exemple, le 14 mars, il y avait une soirée de danses écossaises à Aulnay et du 16 au 20 avril, nous recevons des Écossais.

Yaël, Etienne, Nicolas, David, Damien, Paul, Quentin

La vie quotidienne des Écossais

La capitale de l'Écosse est Édimbourg depuis 1437. En Écosse, il y a 5 200 000 habitants.

Le sport préféré et le plus pratiqué dans ce pays est le golf, dans les écoles on pratique aussi le rugby. En Écosse, les garçons portent, le plus souvent à l'occasion des fêtes ou des cérémonies, des kilts (c'est une jupe écossaise) et les filles s'habillent de jupes ou de robes. Les danses traditionnelles sont accompagnées par des joueurs de cornemuse. Les tartans (tissu utilisé pour la confection des kilts) sont de couleurs différentes en fonction des familles. Les jeux traditionnels sont des jeux de force et d'adresse (jeté de troncs d'arbres, lancer de masses, tir à la corde ...).

La boisson la plus appréciée par les adultes est le whisky et «l'irn-bru» pour les enfants.

En Écosse, les voitures roulent à gauche, le moyen de transport le plus utilisé est le car. Il paraît même qu'on trouve dans ce pays des châteaux hantés par des fantômes et un monstre célèbre dans un lac : le Loch Ness.

Le tissu - le tartan



Tiphaine, Andréa, Zoé, Sarah D, Loris et Audrey

DOSSIER DU MOIS

JUMELAGE - CARNOUSTIE VU PAR LES ENFANTS

CARNOUSTIE



Carnoustie est située sur la côte Est de l'Écosse. A Carnoustie, il n'y a pas de maire mais un «Provost» qui s'appelle Helen Oswald, il y a 12000 habitants dans cette ville. Carnoustie est réputée pour le tourisme (du fait de sa proximité avec la mer) et célèbre pour son golf, c'est le sport le plus pratiqué.

Carnoustie est séparée de 1 235 km avec Maule. Cette ville a été fondée en fin

XVIII^{ème} siècle, Carnoustie est donc une ville ancienne de la région d'Angus en Écosse (Royaume-Uni).

Les habitants de Carnoustie s'appellent Carnoustians Pour se déplacer, le moyen de transport le plus utilisé est le bus. Cette grande ville compte plusieurs monuments importants : dibble tree...

Leurs spécialités culinaires sont le Haggis à base de panse de brebis farcie et le «neeps and tatties», composé de purée de pommes de terre et de navets.



Le Haggis

Camille, Flavie, Rahim, Dorian, Sarah T, Antoine



Zoom sur les écoles de CARNOUSTIE

A Carnoustie, il y a 3 écoles primaires dont une qui s'appelle *Woodland Primary School*, une autre *Burnside Primary School* et un lycée nommé *Carnoustie High School*.



woodland Primary School

Le nombre d'élèves par classe va de 25 jusqu'à 30. Les écoles sont vastes, lumineuses et très bien équipées. Les élèves de Carnoustie travaillent du lundi au vendredi de 9 heure 30 à 15h30 avec seulement une récréation le matin. Le midi, ils mangent à la cantine ou amènent eux-mêmes leur repas dans une «lunch box».

A l'entrée de chaque école, les adultes en visite doivent se signaler et signer un registre en entrant et en sortant de l'école. A l'extérieur de ces écoles, on trouve une cour avec plusieurs jeux et des espaces verts pour les récréations et les séances de sport. De nombreuses activités sont proposées aux élèves (cuisine, théâtre...). Ils travaillent souvent en petits groupes sous la responsabilité d'un ou plusieurs adultes, dans les classes, les espaces ouverts ou même les couloirs. Les élèves partent à l'école en bus. Les tenues des filles sont : un chemisier blanc avec un pull bleu foncé, des collants et des baskets noires et une jupe à carreaux noirs et rouges. Les garçons portent la même chose que les filles mais au lieu du collant et de la jupe, ils ont un pantalon.

Les élèves sont récompensés lorsqu'ils réussissent particulièrement bien une activité, ils portent alors un autocollant sur leurs vêtements ou peuvent avoir une cravate particulière pour signaler qu'ils ont bien travaillé. Les actions spécifiques donnent lieu à un affichage dans les couloirs. Les repas se prennent au self ou les élèves peuvent aussi apporter leur «lunch box».

Ils ont les mêmes horaires que nous sauf le mercredi où ils travaillent toute la journée. Et pour finir ils sont de 25 à 30 élèves par classe.

Amandine, Lou, Lorena, Méline, Manon, Romain et Zoltan

Michel Contet,
Président du Comité de jumelage
Maule-Aulnay-Carnoustie

ENVIRONNEMENT

DÉCHÈTERIE D'ÉPÔNE

Route de Nézel - Lieudit «Les Beurrons»
78680 ÉPÔNE
Tel : 01 34 66 18 40

Modalités d'accès : Pour votre première visite, vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule que vous présenterez au gardien. Celui-ci vous remettra une carte qui lui permettra un contrôle rapide lors de votre prochaine visite.

L'accès à cette déchetterie est GRATUIT pour les particuliers, dans la limite de 1m³ par semaine, et payant pour les artisans, les commerçants et les administrations.

Pour toute information : SMIRTOM (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères)
Tél.: 01.34.66.18.40

Horaires d'ouverture d'été :
(1er avril au 31 octobre)

Lundi, mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-19h

Vendredi : 14h-19h

Dimanche : 9h-12h

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : JEUDI 18 JUIN 2015 Partie ouest de la commune par rapport à la ligne SNCF (centre-ville, Bd Paul Barré, Bd des Fossés, rue de Mareil, etc)

Secteur 2 : VENDREDI 19 JUIN 2015 Partie est de la commune, secteur pavillonnaire de Maule (Pousse-Motte, Pain Perdu, Côte de Beulle, La Cauchoiserie, Tourneroue, etc)

JARDINAGE

Les beaux jours sont là et les travaux de jardinage commencent, nous vous rappelons quelques règles du bien vivre ensemble.

(arrêté préfectoral 2012.346-003 du 11 décembre 2012)

Les outils ou appareils bruyants sont autorisés :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Le brûlage des déchets verts est strictement interdit

(arrêté préfectoral N° 80-272 du 2 juillet 1980)

Emmanuelle MARTIN

Responsable des Affaires Générales



PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Sous réserve que l'état du stationnement le jour de l'intervention permette l'accès au véhicule de nettoyage.

Secteur A : MERCREDI 10 JUIN 2015

Beulle, Chemin Neuf, Clos Noyon, Mareil, Saint-Vincent, Agnou, Derrière le Parc, Paul Barré, Fossés, Château, Clairefontaine, Orchidées, Orléans, Ponceau, Emile Réaux, Sancy, Tour, Verger, Vert, Albert Camus, Coteau Fleuri, Coteau Saint-Jacques, Radet, Val Durand, Gré, Grillons.

Secteur B : MERCREDI 17 JUIN 2015

Alexandre, Bellevue, Bergerie, Victoria May, Pain Perdu, Saint-André, Saint-Charles, Bois, Centre, Jean Jaurès, Grande Rue, Lenoir, Pasteur, Puits, Roses, Croix Jean de Maule, Bazemont, Alouettes, Dalhias, Ferme, Cytises, Herbeville, Poissy.

Secteur C : MERCREDI 24 JUIN 2015

Buat (partie basse), Flaville, Fossés, Galliens, Maréchaux, Chemin Neuf, Parisis, Plat d'Étain, Quincampoix, Renaissance, Saint-Martin, Saint-Vincent, Maurice Berteaux, Saint-Jacques, Parc du Château, Bourgogne, Mérovingiens, Moussets, Pousse Motte, Pré Rollet, Jacques Prévert, Vert, Bardelle, Presbytère, Victor Aubert, Billettes, Cour des Confidences, Ruelle aux Moines, Pressoir, Saint-Nicolas, Samson, Traversière

DÉCHETS VERTS

La période de collecte des déchets verts aura lieu jusqu'au lundi 7 décembre 2015



Distribution des sacs les 3 et 6 juin et les 16 et 19 septembre

La distribution des sacs pour les déchets verts au service technique

21 rue du Clos Noyon de 9h à 11h30 et de 15h à 17h

Rappel : 2 paquets pour l'année

RESPECTONS LE VIVRE ENSEMBLE

Les sacs «papier» doivent être placés sur la voie publique impérativement la veille au soir à partir de 19h. Déposer les sacs trop tôt, outre le côté disgracieux, entraîne une gêne pour le personnel chargé du ramassage qui se retrouvent parfois avec des sacs trempés et se déchirant.



LE SPORT À MAULE AU SIÈCLE DERNIER

L'essor de la gymnastique à Maule fut à l'origine d'événements, de démonstrations parfois patriotiques (l'esprit d'équipe oblige) qui ont marqué l'histoire mauloise.



En 1932, la société de Gymnastique à « La Gaillarde », chaussée saint-Vincent (aujourd'hui face à la caserne des pompiers)

C'est ainsi que le sport pratiqué à Maule en 1926 suscite chez certains spectateurs un tel enthousiasme que l'un d'eux n'hésite pas à écrire à la presse. Après avoir acheté son journal chez le libraire de la place, au même endroit qu'aujourd'hui, voilà ce qu'on pouvait lire le 1^{er} septembre dans « Le Mantois ».

« L'A.S.M. (association sportive mauloise, filiale de l'Amicale de l'Ecole des Garçons) a eu l'heureuse idée d'organiser dimanche dernier une démonstration sportive dont la réussite a été complète. Simple spectateur, je flânaï dans les rues quasi désertes de cette charmante petite ville, qui pourrait et devrait être si vivante, quand je fus tiré de ma mélancolie par les sons vibrants d'une clique endiablée. Ma surprise devint fort grande quand je vis défilé dans un ordre parfait une vingtaine de jeunes gens habillés d'un uniforme du meilleur goût.

La fête sportive se déroula depuis deux heures jusqu'à six heures. Quelques sociétés environnantes prenaient part aux épreuves, celles de Meulan, Bazemont, Mézières. Je relève sur les programmes : défilé et mouvement des gymnastes. Trois pyramides déchaînèrent les applaudissements enthousiastes des nombreux spectateurs. Courses de 100 m, 400 m, 800 m, relais, 1500 m, lancement du poids, saut en hauteur et en longueur, sauts à la perche, etc.

L'organisation ne laissait rien à désirer. Une tribune d'une dizaine de mètres faisait face au sautoir. Remarqués dans l'assistance Mmes Perrin, Bonin, Delafontaine, Mlle Froidefond, secrétaire de mairie, MM Bordet, maire, Delafontaine, Réaubourg, Lemarié, Houssay, conseillers municipaux, Houstine, sous-chef de musique, Gimel, receveur des contributions indirectes, Delanoy, notaire, Scrive, Gouache, Ney, Guibert, instituteur, Gerain, brigadier de gendarmerie, etc.

Je ne suis déjà plus d'âge à faire moi-même du sport. C'est pourquoi je m'excuse de ne pouvoir donner les performances des athlètes. Mais cette charmante petite fête dont le succès est surtout dû à MM Delacroix et Queille, moniteurs, Hoppé, secrétaire, appelle quelques réflexions. Quand on veut faire quelque chose, on réussit. Quand la bonne entente règne et que tous y mettent du cœur, un stade est vite monté. Mais, moi, simple profane, j'en suis encore à me demander comment cette belle société peut faire en ne réclamant à ses sociétaires qu'une cotisation de cinq francs par an. Je sais bien que les dirigeants ne cherchent pas des bénéficiaires (l'entrée gratuite sans distinction de membres sociétaires et non sociétaires l'a montré). Mais quand même ! Quand on peut sainement se distraire tout un après-midi, j'estime que l'on doit de soi-même offrir son obole et s'inscrire comme membre honoraire.

Organisateurs, persévérez donc dans la voie que vous vous êtes tracée. Votre but est noble vous ne cherchez qu'une chose : développer les muscles et les poumons de la jeunesse. Par là même vous accroissez la force de notre belle France. Vous faites du patriotisme en actes. Félicitations chaleureuses et très sincères d'un vieux Maulois. Un spectateur. »



Robert Charpentier, champion olympique en 1936

Et dix ans plus tard, en 1936, ce sont les jeux olympiques de Berlin qui feront la une des journaux. Cette année-là, Robert Charpentier né à Maule en 1916, remportait le titre de champion olympique de cyclisme sur route aux Jeux olympiques de Berlin. C'est une autre histoire...

*Sources : Archives départementales
Revue Bulletin d'information n° 56 ACIME*

Odette COSYNS
Conseillère municipale,
déléguée au patrimoine





Ville de
Maule

Fête

de la musique

Samedi 20 juin 2015

Années 80

HIP HOP à 19h30

Troupe Everysing 20h à 21h30

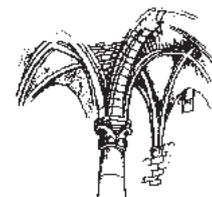
**Concert Les Essentielles
à partir de 21h30**

**Salle des Fêtes
Place Herri Dunant
78580 MAULE**

Restauration sur place



Préhistoire, histoire, arts et traditions populaires



L'OBJET DU MOIS



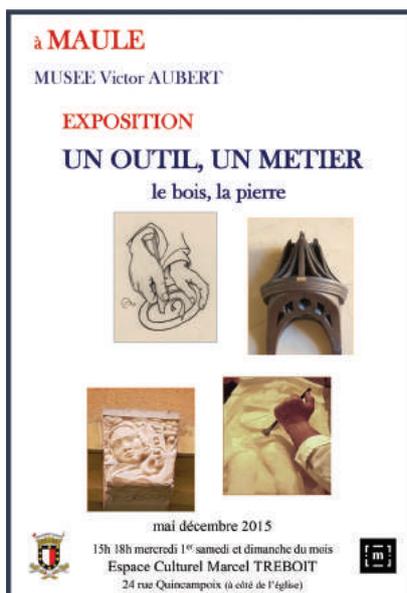
La gradine

La taille de la pierre ne se fait pas d'un seul geste : elle nécessite depuis son extraction de la carrière jusqu'à sa forme définitive une multitude d'outils. Parmi ceux-ci, voici la gradine. C'est une sorte de ciseau de 20 à 25 cm de long en acier dentelé. Les coups de massette, appelée aussi maillet, en acier ou en bois, portés avec précision sur le manche de la gradine tenu par la main gauche permettent peu à peu de ciseler la pierre. Sur la photo, on remarque que le métal a été déformé par les coups de massette.



Exposition :

UN OUTIL, UN METIER le bois, la pierre



L'outil, prolongement de la main, crée plus qu'il ne produit. Il fait partie de notre mémoire collective, au même titre que les archives.

Grâce à la présentation d'outils, dons récents ou plus anciens qui font partie des collections du musée, venez découvrir des savoir-faire ancestraux. : tonnelier, sabotier, tailleur de pierre, sculpteur...et les fameuses cannes de Maule.

A l'occasion de cette exposition, la présentation des salles du rez-de-chaussée a été renouvelée.

Entrée libre

Ouvert de 15h à 18h chaque mercredi et premier samedi et dimanche du mois (en juin les 6 et 7). En dehors de ces heures d'ouverture, visites possibles sur rendez-vous pour les groupes.

Le musée sera également ouvert le 30 mai de 15h à 18h

☎ 01 30 90 61 49

<http://museeaubertmaule.free.fr>

L'animation du musée municipal est confiée à l'ACIME

Odette COSYNS
Conseillère municipale,
déléguée au patrimoine



VIE ASSOCIATIVE

LA CROIX ROUGE

CONCERT CROIX ROUGE



Samedi 6 juin 2015
à 20h30

ÉGLISE SAINT-NICOLAS



Avec la participation de,
La chorale du Val de Maule sous la direction de Sylvie Fourmont
L'ensemble de musique du Conservatoire d'Épône
Le «S'Maule Band» de l'Association Musicale Mauloise

Réservations au service communication de la mairie :
☎ 01 30 90 49 12/17 - tarif unique : 10 €



Rue Quincampoix - 78580 MAULE

création graphique service communication mairie de Maule - année 2015 - ne pas jeter sur la voie publique

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE MAULE

FÊTE LA MUSIQUE!

DIMANCHE 21 JUIN à partir de 11h
PARVIS DE LA MAIRIE



PERCUSSIONS AFRICAINES - S'MAULE BAND - CHORALE
ENSEMBLES DE GUITARES/CLARINETTES/FLUTES
ORCHESTRE TZIGANE - ACCORDEON

VENEZ NOMBREUSES, NOMBREUX!



EN CAS D'INTEMPERIES, RDV DEVANT LA SALLE DES FETES

EVERYSING

EVERYSING

présente

son spectacle de chant



Participation Exceptionnelle
de l'Association

Samedi 27 Juin 2015
Salle des fêtes de Maule
De 16h à 20h30 environ
Ouverture des portes à 15h30
Entracte de 20 min
Spectacle suivi du pot de l'amitié



Places 5 euros
Sur réservation uniquement
Au 06.16.23.47.21

A.C.I.M.E

Samedi 13 juin, pour mieux connaître les Yvelines, nous vous proposons une journée à Saint-Arnoult. Le matin, nous serons reçus par la Société d'histoire et sous la conduite de madame Houssinot, nous visiterons l'église Saint-Nicolas. L'après-midi, accompagnés d'une conférencière, nous parcourons la maison d'Aragon et d'Elsa Triolet et le jardin qui l'entoure. Ouvert à tous. Tarifs adhérent : 12€ - non adhérent : 15€ - moins de 16€. Possibilité de covoiturage et de pique-nique dans le jardin d'Aragon. Renseignements et inscription au ☎ 01 30 90 84 26 ou <http://acime.free.fr>



Association culturelle pour
l'Information de Maule et des Environs.

VIE ASSOCIATIVE

LES BEAUX-ARTS DE MAULE



Exposition

samedi 6 et dimanche 7 juin 2015
Salle des Fêtes de Maule,
Travaux des adhérents de l'association
« Les Beaux-Arts de Maule »
Site : www.lesbeauxartsdemaule.fr
Blog :
latelierdesbeauxartsdemaule.unblog.fr

Le Bazar des Beaux-arts

L'exposition des Beaux-arts de Maule.

Imaginez une brocante, une ambiance feutrée, ancienne. Vous vous promenez dans la boutique à la recherche de la bonne affaire, ou de la perle rare. Et c'est là que vous tombez dessus : un tableau. C'est l'œuvre d'un artiste anonyme, déniché par hasard ; cela le rend encore plus précieux.

Ces émotions, nous voulons vous les faire partager autour d'un petit air de brocante.

Un labyrinthe a été monté pour l'occasion. Venez-vous perdre dans le dédale de l'exposition à la découverte d'artistes qui ont mis leur cœur dans leurs œuvres.

Le Bazar des Beaux-arts aura lieu à la Salle des fêtes de Maule les samedi 6 et dimanche 7 juin de 10h à 18h.



Stage enfant pour les enfants à partir de 6 ans avec Eugénie Riou.

Amateur ou passionné, viens exercer tes talents créatifs lors du stage d'été. Au programme de ces 5 après midi : peinture, mosaïque et activités manuelles.

Vacances d'été :

6,7,8,9 et 10 juillet 2015 de 13h30 à 16h.

Tarifs : 78€ + 5€ pour les non-adhérents

Date limite d'inscription 20 juin

Contact : A Cazin

☎ 06.63.40.36.26 ou sur le

site : lesbeauxartsdemaule.fr



Stage peinture pour les adultes les 28 et 29 mai
stage aquarelle samedi 30 mai.

Pour plus de renseignements rendez vous sur le blog de l'association

« latelierdesbeauxartsdemaule.unblog.fr »

ou ☎ 06.63.40.36.26

L'atelier nomade Ebauch'art s'invite à l'atelier des beaux arts de Maule

Stage décor de cloisonné

Réalisation d'un décor d'émaux sur carreaux de faïence avec la technique du cloisonné

Le cloisonné est une technique de décoration qui consiste à délimiter un dessin avec une peinture grasse et à remplir les espaces créés d'émaux. Son aspect terminé fait penser aux vitraux où le verre serait l'émail et les baguettes de plomb seraient le contour des formes représentées.

Animateur : Magali Iys, formée au Centre de Formation Professionnelle Atelier Chemins de Terres à Montreuil.

Durée : 14 heures

Dates et Horaires : lundi 15 et jeudi 18 juin 2015 - horaires 9h / 17h, avec pause méridienne d'une heure (12h30 et 13h30)

Lieu : Atelier des Beaux-Arts de Mairie de MAULE

Tarif adhérent : 100 € / Tarif non adhérent : 125 €, comprenant la fourniture et la cuisson de 5 carreaux de faïence 15*15 cm par participant. Inscription obligatoire.

Anne CAZIN

L'AIRE DU FOLK

Pendant 4 jours, du 10 au 13 juillet, venez découvrir musiques et danses traditionnelles sous un jour nouveau. L'Aire du Folk, festival trad et néo-trad, sera là pour réjouir les oreilles, les yeux et les pieds, de 7 à 77 ans.

Vous découvrirez comment danses et musiques issues de nos terroirs sont revisitées avec brio par le talent et la sensibilité de jeunes musiciens. Chaque jour, une initiation aux danses de bal folk sera proposée aux néophytes.

Des concerts en scènes ouvertes animeront le centre-ville, voire même les jardins de particuliers qui le souhaiteraient. Tous les soirs un grand bal sera animé par des têtes d'affiche, (ambiance conviviale assurée).

Le samedi 11 sera dédié au celtique avec son fest noz.

Le lundi 13, les bals seront gratuits et le feu d'artifice clôturant le festival ouvrira sur le bal disco populaire habituel.

Pour que ces 4 jours de fête soient les vôtres, un programme sera diffusé.

Le site du festival: www.lairedufolk.com vous fournira tous les détails sur le festival.

Enfin, L'Aire du Folk s'inscrit dans une démarche éco-responsable, dans un esprit familial et convivial afin d'en garantir la qualité.

Pour ce 1er festival trad, les Maulois bénéficieront d'un tarif réduit pour leurs entrées aux bals.

Nous accueillons avec joie tous ceux qui voudront bien rejoindre notre équipe de bénévoles et d'organisateurs.

Les festivaliers pouvant venir de loin, même de l'étranger, nous recherchons des Maulois qui seraient prêts à héberger chez eux (bed and breakfast) ou des campeurs dans leurs jardins.

Renseignements au service communication :

☎ 01 30 90 49 12/17 (programme 4^{ème} de couverture)

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DE JUMELAGE



Villarceaux
Les jardins de Ninon
Sortie culturelle et randonnée



Dimanche 14 juin 2015

avec Aulnay Rando et le Comité de Jumelage de Maule et de la Vallée de la Mauldre

- ✦ 08h45 Départ en covoiturage de la Salle des Fêtes de Maule (place Henri Dunant)
- ✦ Dès l'arrivée, randonnée « Les jardins de Ninon » (12 km - environ 3h30) sans difficulté particulière, (*)
- ✦ 12h30 13h00 Apéritif offert,
- ✦ Apportez votre pique-nique,
- ✦ 15h00 Visite guidée 1h / 1h30 du domaine de Villarceaux,
- ✦ Retour vers 17h30 18h00.

**) Les personnes qui ne désirent pas randonner peuvent nous rejoindre pour le pique-nique et la visite guidée. Le lieu de RDV vous sera précisé par Françoise au moment de votre inscription.*

Réservation obligatoire avant le 5 juin
auprès de Françoise Svensson

Tél 01 30 90 65 63 / fsvensson07@yahoo.fr

Les membres d'Aulnay Rando s'inscrivent par courriel comme d'habitude avec copie Françoise Svensson

Prix pour la journée : Gratuit

Le covoiturage à 4 par véhicule est fortement recommandé et pris en charge par le jumelage

Atelier de découverte de la Cornemuse

Organisé par le Comité de Jumelage de Maule et de la Vallée de la Mauldre en lien avec l'Ecole de Musique

AVEC CRAIG WEIR DISTINGUÉ PAR "THE YOUNG SCOT AWARDS 2014".



Cette initiation se déroulera les 4-5-6 août 2015

à la salle de musique J. Bonhomme à Maule.

De 10 à 17h.

Pique-nique et goûter offerts par le jumelage.

L'apprentissage se fera sur le "chanter", qu'il sera possible d'acheter en fin de stage (30€).

Chaque stagiaire pourra s'essayer à la cornemuse.

Age : à partir de 8 ans - Nombre : 10 minimum.
Coût 150€ par personne (Réservation : 50€ à l'inscription).

Atelier en anglais (avec interprète).

Inscription obligatoire avant le 10 juillet auprès de Françoise SVENSSON : ☎ 01 30 90 65 63 ou fsvensson07@yahoo.fr

ACTIONS POUR LE SAVOIR

Année : 2015-2016

URGENT

Nous recherchons toujours des bénévoles

Pour l'accompagnement scolaire

Pour les enfants en difficulté scolaire.
Pour les aider à faire leurs devoirs.
Si vous avez une heure libre, au minimum, par semaine, rejoignez nous

Nous recherchons des étudiants rémunérés

Afin d'aider les collégiens, les lundis et jeudis de 18 à 19 heures

Pour l'alphabétisation Français et langue française

pour accompagner des adultes dans leur intégration en milieu social et adaptation des étrangers en français.

Veillez contacter

Jacques ERARD - 01 30 90 60 61
Nadine MORISSON - 01 30 90 87 49

ANCIENS ÉLÈVES ÉCOLE PUBLIQUE

Traditionnel mechoui au champ de tir

Organisé par l'Association Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'Ecole publique de Maule



Adhérents et amis

Ne manquez pas ce rendez-vous

LE DIMANCHE 14 JUIN 2015

à partir de 12 heures

Participation :

Adhérent : 26 € - Non Adhérent : 30 € - Moins de 13 ans : 15 €

Inscriptions avant le 7 Juin 2015

Auprès de

Yolande GUILLEMOT 12, Avenue du Pré Rollet - MAULE

ou Suzanne DURAT 14, rue Saint Vincent - MAULE - Tél.01 30 90 76 07

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION MUSICALE MAULOISE

Nous anticipons la rentrée et nous vous annonçons les nouveautés. Nous évoquerons dans le Maule Contacts de septembre les départs à la retraite de Sylvie Fourmont qui a créé et dirigé pendant plus de 35 ans l'école de musique et d'Anne-Marie Lacroix, professeur de chants.

Alain SENNEUR

Président de l'association musicale mauloise

« ASSOCIATION MUSICALE MAULOISE »

L'Ecole de Musique de Maule
annonce l'ouverture de nouvelles classes pour septembre!

ACCORDEON - TROMPETTE - TROMBONE - TUBA
FLUTE à BEC (à partir de 6 ans) - DJEMBE - PIANO JAZZ - GUITARE BASSE

MAO

(Musique Assistée par Ordinateur)

ATELIERS MUSIQUES AMPLIFIEES

(Musiques actuelles , rock : batterie , guitares électriques , basse , chant , cuivres)

ATELIER MUSIQUE DE CHAMBRE

(Musique d'ensemble classique : piano , cordes , vents , chant)

ATELIER MUSIQUES DU MONDE

(Musiques tziganes , klezmer : piano , accordéon , vents , cordes , guitare)

ATELIER JAZZ

(Formation piano , basse , batterie , guitare , vents , cordes , chant)

ATELIER PERCUSSIONS AFRICAINES

PREPARATION OPTION MUSIQUE AU BAC

DISCIPLINES ACTUELLEMENT ENSEIGNEES

Violon , Violoncelle , Chant , Guitare classique , Guitare électrique
Piano classique , Piano électrique-synthétiseur , Chant
Flûte traversière , Clarinette , Saxophone , Batterie

SAMEDI 20 JUIN 10h - 12h à l'école : Réinscriptions des anciens élèves
FORUM DES ASSOCIATIONS en septembre : Inscriptions pour tous

CONTACTS - RENSEIGNEMENTS

Pascal TROGOFF Tél: 0658102212 - Email: musiquemaule@vahoo.fr



LA VIE SPORTIVE

TENNIS CLUB DE MAULE



TENNIS CLUB DE MAULE

Préinscriptions saison 2015/2016 au club

Mercredi 17 et Samedi 20 juin de 10h à 12h et de 14h à 17h.

1 - COTISATIONS hors école jeunes Licence adulte 27€ et jeunes 18€ comprise.
Cours couverts + courts extérieurs

		Maule	Extérieur
Seniors	1997 et avant	225€	254€
Famille et Etudiants	*	175€	197€
Jeunes	1998 et après	146€	166€

* « Famille » 1997 et moins : autres membres seniors de la famille
« Etudiants » 1991 à 1997 : avec certificat de scolarité

Cours de perfectionnement adultes : Coût : 10,00€ de l'heure pour environ 30 cours sur l'année.

2 - COTISATIONS école jeunes Licence « TC Maule » obligatoire 18€ comprise.
Cours couverts + courts extérieurs + 30 heures de cours

	Maule	Extérieur
1998 à 2007	259€	277€
2008 à 2009	234€	252€
2010 et après	196€	214€

REDUCTIONS uniquement pour l'école jeunes :

2 enfants : 35€ - 3 enfants : 70€ - 4 enfants : 105€

Avec les nouveaux rythmes scolaires, les places seront limitées à 188 jeunes (219 la saison 2013/2014).

Renseignements : Téléphone 01 30 99 79 66
Adresse mail tc.maule@gmail.com

GOLF



Le 2 Juin, nous vous proposons une compétition, avec un départ à 9 heures en shot gun, au Golf de Bethemont (déjeuner à la fin de la compétition). Inscription sur le site Internet.

La compétition par équipe « Renault Flins Senior Tour 2015 » se poursuit en Juin :

- 8 Juin : Golf de Seraincourt (shot gun) + repas, cette journée est organisée par l'AGM (Maule).
- 18 Juin : Golf de Villennes + repas, journée organisée par GTT.

Pour tout renseignement :

D.Charbonnier: 0130906931

A. Boucheron : 0130906799

J.L. Lapointe : 0130909107

Notre site : agmaule.com



USM BASKETBALL



Coupe des Yvelines Finale

Finale Morin 15h30

Union Sportive maulois Basketball

VS

Chatou Croissy Basket

Le 7 juin 2015

Gymnase Pons - route de Chapet
Verneuil-sur-Seine



US MAULE CYCLISME

Championnat des Yvelines des départementaux à Vernouillet



Benjamin Chahuneau
champion des Yvelines

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



22 au 26 JUIN
SEMAINE PORTES OUVERTES
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La gym pour le plaisir :

*Gym d'entretien adaptée pour
Adultes et Seniors*

(Renforcement musculaire, coordination,
assouplissements, étirements, Pilates,
Stretching Postural...)



Gymnase Saint Vincent

(Entre la caserne des Pompiers et l'école)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.

Renseignements :
06 11 57 04 68
usm.gv.rp.maule@free.fr



Anaïs SIMON

Championne de France de VTT en juillet 2014, Anaïs Simon remet son titre en jeu. Voici le portrait d'une battante.

Elle est âgée de 21 ans et voilà déjà 15 ans qu'Anaïs Simon pratique le VTT. «J'ai commencé à l'âge de 6 ans et je ne me suis jamais arrêtée». Quand ses parents l'inscrivent au club de vélo de Maule, elle prend goût à ce sport et très vite préfère le Vélo Tout Terrain plutôt que le vélo de route. « Je trouvais la pratique du VTT plus ludique que celle du vélo de route ».

Arrivent les premières compétitions et la jeune fille se révèle avoir un mental et une condition de championne. Les résultats sont là, les médailles s'accumulent et elle bat même les garçons de sa catégorie. C'est donc naturellement que deux ans plus tard elle bascule vers une pratique plus professionnelle. Petit à petit la cadence s'accélère et la charge de l'entraînement augmente. A l'âge de 15 ans elle suit un entraînement de 8h à 10h de vélo hebdomadaire.

Entraînée par Eric Bonnet et Christophe Verré à ses débuts, elle reconnaît que c'est grâce à eux qu'elle en est là aujourd'hui. Elle garde un lien particulier avec Christophe Verré. « Il m'a pris sous sa coupe à l'âge de 13 ans et m'a suivi toutes ces années ». Elle entretiendra avec son entraîneur une vraie relation de complicité qui lui permettra de prendre conscience de ses capacités. «il m'a donné confiance en moi et j'ai pu ainsi atteindre la catégorie Elite»

Même si la jeune sportive a gagné de nombreuses victoires comme le ROC d'azur en catégorie Pupilles, sa plus belle victoire reste son titre de championne de France qu'elle a obtenu en juillet 2014. Un titre qu'elle dédit à son entraîneur Christophe Verré décédé un mois avant l'épreuve. Dans ce contexte, l'approche de cette compétition a été un moment très difficile. Elle se souvient d'une préparation douloureuse mentalement avec une pression supplémentaire : « en ayant gagné les manches de Coupe de France, je partais avec une étiquette de favorite et cette pression n'est pas toujours facile à gérer. »



Alors, quand elle a revêtu le maillot de la France et que l'hymne de la Marseillaise a retenti, elle a savouré chaque seconde sachant que cette cérémonie resterait à jamais un moment particulier. Une remise des prix riche en émotions.

Désormais entraîneur d'un groupe de jeunes de 12 à 14 ans le samedi après midi au sein du club d'Epône, elle souhaite leur transmettre son expérience, son envie de suivre les sentiers qu'elle a empruntés. Une volonté de partager sans oublier la compétition. Désormais salariée, elle s'entraîne 5 à 6 fois par semaine le soir après le travail et le week-end. « Je souhaite défendre mon titre de championne de France acquis en 2014 et me qualifier aux championnats européens et mondiaux. »

Souhaitons à notre jeune sportive mauloise que 2015 soit l'année d'un nouveau sacre.

Portrait réalisé par Clotilde Duceux

Pascal BENOIT
Conseiller municipal
délégué aux sports



INAUGURATION STADE RUGBY PARC FOURMONT



MAULE

HOUILLES



16h30

MAULE

13 Juin 2015

Parc Fourmont

www.maule-blacks.e-monsite.com

www.roc-hc.fr

Le samedi 13 juin 2015, nous organisons l'inauguration officielle du nouveau terrain de Rugby de Maule, au Parc Fourmont. C'est l'occasion de venir nous rencontrer et de passer un moment agréable et convivial.

Tous les MauleBlacks remercient la municipalité de Maule de son soutien.



Ville de
Maule

ACTUALITÉ

NÉPAL

Depuis le 25 Avril dernier, une série de tremblements de Terre a secoué le Népal, faisant des milliers de morts, de disparus, de blessés et de sans abri. Gaëlle PERICA, jeune mauloise, résidant au Népal depuis plusieurs mois, a été témoin de cette catastrophe. Sur le sol népalais en tant que photographe, elle a, avec des amis, créé une association d'aide directe aux Népalais. Voici ses photos, et un brin d'explications...



Népalais déblayant devant sa maison, village de Chaughara - Nuwakot

L'épicentre de la première secousse, d'une magnitude de 7.8 sur l'échelle ouverte de Richter, est situé à 77 km au nord-ouest de Katmandou. Déjà, en 1934, un séisme meurtrier avait causé la mort de milliers de personnes...

Aujourd'hui, les bâtiments qui avaient tenu le coup lors du premier séisme du 25 avril dernier, mais ayant été très fragilisés, sont tombés dans tout le pays suite aux répliques qui sont survenues depuis. La capitale Katmandou, et les deux districts de Dolakha et Sindhupalchok sont parmi les plus touchés.

Alors pourquoi ces séismes dans cette partie du monde ?...

Les plaques tectoniques sont en mouvement permanent, depuis la création de notre planète. La présence de dorsales océaniques est le témoin de l'éloignement de ces plaques, les chaînes de montagne sont le témoin de l'entrée en collision de ces plaques, qui n'ont d'autre possibilité alors que de glisser l'une sous l'autre. C'est ainsi que la chaîne montagneuse de l'Himalaya est née, de la rencontre entre les plaques indienne et asiatique. L'énergie accumulée par le glissement de la plaque indienne sous la plaque asiatique est énorme évidemment, et en se libérant lors de rupture de failles, elle provoque les tremblements de terre que nous connaissons. De nombreux séismes d'une magnitude supérieure à 7,5 sur l'échelle ouverte de Richter ont été recensés depuis 1897 dans la région. Le problème est qu'aujourd'hui, aucune rupture de faille n'a été repérée en surface, ce qui signifie que l'énergie est toujours accumulée sous terre. Un tremblement de terre encore plus puissant pourrait alors survenir...



Rangashala, Katmandou

Les ONG présentes tentent d'aider pour le déblaiement, la reconstruction et à la survie de habitants qui ont tout perdu.



Association d'aide de Gaëlle :
<http://secretgardendisasterrelief.org/>
Facebook : Secret Garden Disaster Relief



Sources : Futura Terre - Wikipédia - Le Monde

Sidonie KARM
1^{ère} adjointe au Maire
Culture, fêtes et cérémonies



ACTUALITÉ JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS



LES MERCREDIS POUR TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS:

MAULOIS et CCGM : DU 15 JUIIN AU 15 JUILLET 2015



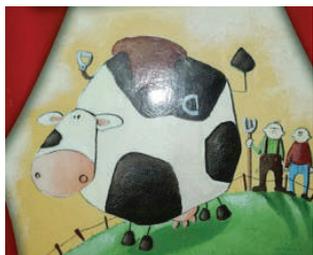
Pour faire l'inscription de vos enfants pour les Mercredis hors vacances :

Remplir la fiche sanitaire parme 2015/16 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les mercredis que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

NE SUPPRIMEZ PAS VOS EMAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription.

ATELIER THÉÂTRE



Samedi 12 juin 2015 à 15h à la salle des fêtes de MAULE, les enfants et adolescents des ateliers théâtre de la ville présenteront 2 pièces de théâtre :

- Une drôle de vache et autres sketches de François FONTAINE : où l'on découvre qu'une vache sans corne n'est pas toujours ce que l'on croit, qu'écrire une lettre au Père Noël peut devenir délicat, que la cuisine française est très cosmopolite.
- La Chorale de Jean-Paul ALÉGRE :

La répétition d'une chorale où personne ne met beaucoup de volonté. Entre celui qui descend dans la salle pour saluer ses parents, celui qui dort en coulisses ou encore les indispositions d'autres... pas facile d'être une jeune chef.

Venez nombreux et nombreuses pour les encourager et les applaudir !

Ateliers dirigés et mis en scène par Pascal ROUX IWANOWSKI

ACTUALITÉ JEUNESSE



Accueil des jeunes
11-14 ans

AU PROGRAMME

Sport

Street Art

Land - Art

REPORTAGE VIDEO

Nuit Camping

Séjour en Bretagne

Barbecue

ACCROBRANCHE

Créa sacs de page

Grands-jeux

Body percus

JOURNÉE A LA MER

Burgers

VACANCES D'ÉTÉ 2015

Retrouvez vos copains et vos animateurs
Cécile, Joanna, Julien, Vincent, Maxime et Julia
du 6 au 31 juillet et du 17 au 28 août

programme
complet

À partir du 8 juin
www.maule.fr
ou
planetejeunes@maule.fr

+ Babyfoot, ordinateurs, jeux de société, piano, Wii,
bibliothèque, table de ping-pong...

VIE ECONOMIQUE

REPORTAGE - LE CENTRE ATMA

Ce mois-ci, nous avons choisi de mettre en lumière un centre d'activités maulois encore peu connu mais dont le nom n'est pas étranger à tous. Le Centre ATMA, centre d'activités pour le développement personnel et le bien-être, connaît une augmentation permanente de sa fréquentation depuis son ouverture en novembre 2011. Alban GIREME, Masseur-Kinésithérapeute, diplômé en sciences Humaines, sciences de l'Education, fondateur du centre, nous propose une description du Centre ATMA, de son histoire de son fonctionnement et de son avenir.

Situé sur les hauteurs de Maule, à la cauchoiserie, en lisière de la forêt, une maison individuelle a retrouvé un nouveau souffle. Ouvert en novembre 2011, le Centre ATMA ne cesse de se développer. Une quinzaine de thérapeutes et passionnés du développement personnel et du bien-être se sont associés pour travailler ensemble et créer un espace innovant de rencontres, d'accompagnements, de créativité et de convivialité.

L'aspect innovant du centre ATMA est d'avoir réussi à regrouper des praticiens de diverses formations et ainsi des techniques différentes de thérapies alternatives dans un même lieu. Le centre ATMA permet donc de rencontrer l'énergétique, l'art-thérapie, la relaxation, la méditation, le magnétisme, le massage, la danse thérapie, la musicothérapie et bien d'autres outils encore souvent mal connus.



L'association ATMA

En 2008, Alban et Marie GIREME, installés à Maule l'année précédente, ont créé l'association -ATMA- dont l'objet était de faire découvrir la méditation et d'organiser des rencontres sur les thèmes de la recherche sur soi, du travail sur soi et du développement personnel. Après 3 années d'activité, une rencontre et une opportunité se sont présentées et ont ouvert l'association vers la création d'un lieu pouvant accueillir des professionnels et des passionnés du bien-être, du soin et de l'accompagnement et leur permettre ainsi d'exercer et de créer de nouveaux possibles. L'association ATMA se définit et se développe maintenant comme une association de thérapeutes professionnels et de passionnés du développement personnel.

La création du centre

Alban GIREME fut séduit, lors du 1^{er} salon du Bien-Etre à Maule, par la dynamique amicale et bienveillante des proposant et décide avec Isabelle ARCHAMBAULT, somato-thérapeute et art-thérapeute, de trouver un lieu commun pour travailler ensemble. Après en avoir éventé l'idée auprès des personnes ayant participé au salon du bien-être, un mouvement positif s'est fait sentir et une dizaine de ces personnes furent motivées par le projet de construire un centre de bien-être et désireuses d'en faire partie dès l'ouverture.

Alban GIREME, soutenu par la Société AMAST dont le siège social est à Maisons-Laffitte, a donc investi dans une maison individuelle située au 53 chemin de Poissy à Maule, dans la Cauchoiserie.

La maison, qui possède un beau jardin et est placée en bordure de forêt, est très agréable et spacieuse prédisposant ainsi les utilisateurs à trouver le calme et la sérénité adéquate à leur recherche personnelle.

Le bâtiment disposant de 6 cabinets et d'une salle lumineuse pour les ateliers de groupes est idéal pour regrouper les professionnels et les personnes désireuses de faire découvrir leur passion.

Le fonctionnement

Le fonctionnement du centre est simple. Les utilisateurs des lieux sont locataires de la société AMAST à qui appartient la bâtisse. Le Centre ATMA n'a pas de salarié. Les personnes qui utilisent le lieu à des fins professionnelles se déclarent sous le titre de travailleur indépendant. Ainsi, la liberté d'exercer est assurée et le Centre ATMA ne crée pas de pression de rentabilité sur les professionnels.

Le fonctionnement du centre dépend aussi des valeurs que les thérapeutes ont souhaité instaurer. Ainsi, dans les valeurs du Centre ATMA, nous pouvons trouver le Respect, l'Humanisme, l'Ouverture, l'Ecoute, l'Aventure, l'Expérience, la Créativité, le Positif, la Joie, le Plaisir, la Simplicité, l'Empathie, l'Accompagnement, le Soin, l'Aide, le Soutien, la Rigueur, l'Intériorité, le Dynamisme, la Pluridisciplinarité, l'Échange, le Partage.

VIE ECONOMIQUE

REPORTAGE - LE CENTRE ATMA

L'esprit du Centre ATMA



Le Centre ATMA a pour vocation première d'accueillir des professionnels et passionnés du développement personnel et du bien-être. Dans le milieu médical, il existe des Maisons Médicales ou des Cabinets Pluridisciplinaires Paramédicaux dans lesquels se regroupent des médecins, des dentistes, des psychologues, des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des infirmières, etc.

Le Centre ATMA se place comme une « Maison Thérapeutique ». Nombreux sont les professionnels de ce secteur d'activité qui sont en exercice libéral, isolés, seuls dans leurs cabinets. Depuis quelques années,



des associations se sont montées pour aider ces thérapeutes, créditer leur pratique et leur permettre d'échanger et de travailler sur leur reconnaissance. Le Centre ATMA est novateur en le sens qu'en plus d'être une association regroupant des thérapeutes, c'est aussi un lieu d'activité. Ainsi, les praticiens sont réunis mais aussi les « patients » ou plus exactement les personnes en recherche sur elle-même, ce qui

leur permet de découvrir un échantillon important de techniques sur un même espace.

L'esprit du centre est « l'ouverture » et le « tout est possible ». Cette volonté de liberté permet à chacun de créer et d'animer des ateliers sans restriction dans leur domaine de compétence en respectant les valeurs du centre.

Aussi, le Centre ATMA est un lieu de rencontres, d'échanges, de partages et de créations. Ainsi, les thérapeutes du centre se retrouvent pour élaborer ensemble des ateliers en mixant leurs compétences.

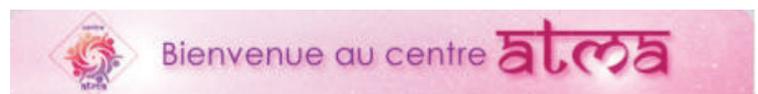
L'avenir du Centre ATMA

De plus en plus de thérapeutes viennent se joindre à ce magnifique projet qu'est le centre ATMA. L'aventure continue et ne cesse de laisser apercevoir de nouvelles possibilités.

Une des envies des membres de l'association ATMA est de développer le versant communication et de l'information. Ceci pourra se faire par l'écriture d'articles à proposer dans notre journal local ainsi que dans des revues spécialisées, mais aussi par l'organisation de conférences et de débats. L'année dernière au cinéma de Maule, le centre ATMA, par l'intermédiaire de Stéphanie Le BIHAN, professeur de Yoga, et en partenariat avec les éditions du Souffle d'Or, a déjà animé, une projection-débat du film documentaire sur l'histoire du Yoga « le Souffle des Dieux ».

Le futur du Centre ATMA peut aussi s'imaginer par un élargissement de sa capacité d'accueil avec l'ouverture d'un nouveau lieu pour accueillir des ateliers avec plus de participants.

Enfin, la transmission du savoir par la formation continue, désir cher à Alban GIREME, fera certainement parti du devenir du Centre ATMA.



Pour plus d'information :

Centre ATMA

53 Chemin de Poissy, 78580, MAULE

Internet : <http://centreatma78.sitew.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/centreatma>

Mail : atma78@orange.fr

Contact Tel : Alban GIREME 06-82-33-48-25



VIE ÉCONOMIQUE

BRICOLAGE - BRICOR



Le 2^{ème} magasin de bricolage BRICOR appartenant à la famille CAGNAT CROISSET ouvre ses portes à Maule mi-juin.

Brice CAGNAT CROISSET, le Directeur et adhérent WELDOM club partenaire que nous avons rencontré, nous indique que ce magasin bénéficie d'un concept très avantageux pour ses clients.

En effet, les clients pourront y apprécier l'implantation des produits par univers ce qui facilite leur choix. De plus, ils bénéficieront à la fois de gammes de produits considérées comme premier prix, d'autres, intermédiaire de très bon rapport qualité prix et aussi des marques de notoriété nationale. 20000 références seront présentes en permanence dans le magasin et 25 000 seront commandables à la semaine sur entrepôt. Bricor proposera de nombreux et de nouveaux services tels que : la découpe du bois/verre, la carte fidélité, clef minute, distribution de gaz, l'affutage de chaînes de tronçonneuse, la livraison, facilité de paiement. Bricor Orgerus est aussi ouvert au public et appartient à la famille CAGNAT.



Une équipe à votre service

Etablissement habilité à vendre des produits phytosanitaires sous le n° d'agrément : 082008

Maule

59, bd Paul Barré

Tél : 01.34.75.18.09

Lundi : fermé 14h - 19h

Mardi au Samedi : 9h-12h 14h - 19h

SUSHI@HOME



Ouverture restaurant nommé SUSHI@HOME, cuisine Japonaise de type restauration rapide en vente sur place et à emporter.

SUSHI@HOME

4 place du Général de Gaulle - MAULE

Jennifer LARRIVE - Bao DOVAN

☎ 01 34 75 23 85

TAXI- MAULE

XABI BORDA TAXI DE MAULE

☎ 06 82 47 19 05 - 06 61 11 54 13 - www.taxi-maule.fr

email : taxidemaule@aol.com
(anciennement Isabelle TUAL)

TAXI - accueil gares et aéroports, transport d'enfants, de personnes âgées, transport conventionné Sécurité Sociale.

Véhicule 7 places, climatisé, non fumeur.

NOUVEAU - ONGLERIE



Ouverture en mai. 10 ans d'expérience, je vous propose mes services pour de jolies mains et pieds (consultation gratuite). Ouvert du mardi au samedi 9h à 12h30 et 14h - 18h30. Tatiana

EMPLOI



Pour entretiens, formalités administratives et consultations Internet se référer aux horaires établis.

Pour de plus amples renseignements, contactez

Marie-Christine LAÏS

Tél.: 01 30 90 86 25

AULNAY : 01 30 90 85 40

BAZEMONT : 01 30 90 83 14

MAREIL : 01 30 90 71 66

point-emploi.adevm@wanadoo.fr

Nous recherchons :

NOS OFFRES D'EMPLOI

NOS OFFRES D'EMPLOI

■ **Un agent administratif H/F.** Vous effectuez de la prospection téléphonique. Vous êtes polyvalent. Vous avez une bonne élocution et faites preuve d'une certaine aisance téléphonique.

CDD temps partiel du lundi au vendredi.

■ **Un ouvrier des services logistiques H/F.**

Vous effectuez diverses tâches d'entretien : peinture, pose de parquet, petits travaux de plomberie, nettoyages des espaces verts. Vous êtes polyvalent. Permis B impératif.

CDD temps plein du lundi au vendredi.

■ **Un caissier H/F.** Vous êtes polyvalent et avez déjà une expérience dans ce domaine. Une bonne présentation est souhaitée.

CDD évolutif – Vous travaillez du mardi au samedi et un dimanche sur deux.

■ **Une personne H/F.** Vous avez en charge la garde de 3 enfants en extra-scolaire et assurez l'entretien de la maison. Vous êtes impérativement véhiculé. Vous travaillez du lundi au vendredi ainsi que pendant les vacances scolaires.

CDD temps partiel – Poste à pourvoir au mois de septembre.

■ **Deux agents d'accueil H/F.** Vous accueillez, orientez et informez les patients. Vous faites le lien entre les urgences, les consultations et les services d'hospitalisation. Vous effectuez des tâches administratives diverses. Vous avez un bon relationnel. Vous êtes impérativement véhiculé.

CDD 6 mois temps partiel – Contrat aidé.

■ **Un vendeur H/F.** Vous êtes polyvalent et avez déjà de l'expérience. Une expérience dans le domaine du bâtiment serait un plus.

CDD évolutif – Vous travaillez du mardi au samedi et un dimanche sur deux.

■ **Un agent polyvalent H/F.** Vous assurez l'entretien des bâtiments en collaboration avec deux autres agents. Vous participez au service restauration. Vous animez les temps d'activités périscolaires. Vous avez une expérience auprès des enfants.

CDD temps partiel 24h/Hebdo. Contrat aidé. Poste à pourvoir début septembre.



SANDRA SCHNEIDER

Assurera une permanence pour les jeunes de MAULE, dans les anciens locaux du P.I.J. (Point Information Jeunesse) à la Maison des Associations - ancienne mairie -

LES MERCREDIS 3 ET 17 JUN 2015



CC GALLY MAULDRE

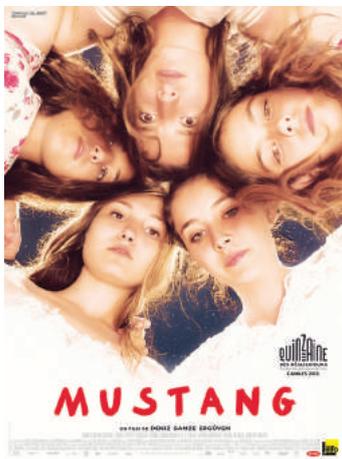
CINÉMA «LES 2 SCÈNES»

Pour un amateur de cinéma, le festival de Cannes est toujours un moment très excitant ; au delà des paillettes et de la comédie médiatique presque caricaturale, il reste un lieu d'exposition indispensable du 7^{ème} art et accueille chaque année les plus beaux films du monde entier. Après Cannes, c'est à Maule que nous les accueillons, tout au long de l'année, sans tapis rouge mais avec la même émotion...

Consultez le programme !

Éric MONSEIGNY

Assistant-directeur du cinéma «Les 2 Scènes»



Consultez le programme sur le site Internet :
www.cc-gallymauldre.fr



Cinéma intercommunal
«Les 2 Scènes»
Place Henri Dunant
78580 Maule
☎ 01.34.75.08.98
Email : cinema@maule.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h30

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales ☎ 01.30.90.49.18
Urbanisme ☎ 01.30.90.49.09
Scolaire ☎ 01.30.90.49.11
Guichet unique ☎ 01.30.90.49.03
Communication ☎ 01.30.90.49.12
☎ 01.30.90.49.17
Services Techniques ☎ 01.30.90.49.06
☎ 01.30.90.41.64

C.C.A.S

(centre communal d'actions sociales)

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.
Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 30 90 49 13 Fax : 01 30 90 78.02

ccas.maule@wanadoo.fr

PERMANENCE P.M.I

Emeline FONTAINE, puéricultrice de la PMI,
vous reçoit le mercredi de 14h à 16h30 au :

Centre Pierre PECKER

1, Allée de Carnoustie ☎ 01.34.92.87.20

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements au Centre à
vocation sociale, tous les jours de 9h à 12h et
de 14h à 17h.

☎ 01 30 90 49 16

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Secrétariat du Maire : ☎ 01.30.90.41.63

Adjoints de permanence (sur RDV) de 9h à 12h30 :

Samedi 6 juin

Mme BIGAY

Samedi 13 juin

M CHOLET

Samedi 20 juin

Mme QUINET

Samedi 27 juin

M SENNEUR

MESSES

JUIN	Samedi, 18h30	Dimanche, 9h30	Dimanche, 11h15
6 et 7	Davron	Montainville	Maule * (2)
13 et 14	Bazemont	Feucherolles	Beynes(2)
20 et 21	Herbeville	Aulnay/Mauldre	Cresprières*
27 et 28	Thiverval	Mareil/Mauldre	Les Alluets-le-Roi *



ENQUÊTES INSEE



L'institut National de la Statistique et des
Études Économiques (INSEE) réalise
régulièrement des enquêtes statistiques
auprès des ménages sur différents thèmes.
A ce titre, des logements de votre commune
peuvent être tirés au sort.

Calendrier des enquêtes auprès des particuliers :

- loyers et charges (25/06 au 19/07)
- entrée dans la vie adulte (EVA) : 3/03 au 12/07
- formation qualification professionnelle (FQP) : 14/04 au 30/09
- capacités, aides et ressources des seniors (CARE) - ménages : 02/05 au 10/10



L'aire du folk

estival trad et néo-trad

DU 10 AU 13 JUILLET

Tous les jours grands bals avec des groupes renommés,
stages, scènes ouvertes dans les rues de Maule

Samedi 11 juillet : journée celtique FEST NOZ
Lundi 13 juillet* : Bal Trad à 15h et Boeuf à 19h30
23h feu d'artifice
suivi du BAL POPULAIRE

ACCORDZÉÂM
PARASOL
NARAGONIA
KAFE KOEFET
et bien d'autres...



Ville de
Maule
78580

Petite restauration
Salle des Fêtes - 78580 Maule
www.lairedufolk.com
06.85.21.43.00 - 01.30.90.88.81

* Animations gratuites